



Le Cercle d'Escrime Beaunois

a le plaisir de vous inviter aux

CHAMPIONNATS DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Fleuret M15, M17, M20, et Sénior

En individuel et par équipe

Samedi 13 et dimanche 14 janvier 2024

FORUM DES SPORTS

Rue Edouard Joly 21200 BEAUNE

N° d'urgence : Christelle GUILLEMAUX 06 89 57 59 32

Contact : christelle.guillemaux.ceb@gmail.com

Inscriptions par extranet fédéral **jusqu'au lundi 8 janvier 2024, 23h59.**

Droits d'engagement à payer sur place

- En individuel : 10 € par tireur
- En équipe : 25 € par équipe

Samedi 13 Janvier Ouverture de la salle à 9h45

Catégorie	Appel	Scratch	Assaut
M15	10h30	10h45	11h00
M20	10h45	11h00	11h15

Les épreuves par équipes auront lieu à la suite des épreuves individuelles

Dimanche 14 janvier Ouverture de la salle à 8h45

Catégorie	Appel	Scratch	Assaut
M17	9h30	9h45	10h00
Sénior	9h45	10h00	10h15

Les épreuves par équipes auront lieu à la suite des épreuves individuelles

Le CEB se réserve le droit d'exclure toute personne susceptible de perturber le tournoi.
Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol.

SECURITE :

- **Ne seront acceptées en bout de pistes que les housses « bord de piste ».**
- Seuls les tireurs et Maîtres d'Armes seront autorisés à pénétrer dans l'espace de compétition.
- Familles et accompagnateurs devront s'installer dans les gradins.

TENUE ET MATERIEL :

Chaque tireur viendra avec sa tenue complète et matériel électrique (Equipements conformes au règlement F.F.E.) : sous-cuirasse 800N, masque double attaches avec bavette électrique, lames 5, bustiers avec mousse pour les femmes...

L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article T15 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls ».

ENGAGEMENTS :

Droits d'engagement, à régler sur place :

- Compétition en individuel : 10 €/tireur
- Compétition par équipe : 25 €/équipe

Les engagements sont à effectuer **avant le lundi 8 janvier 2024 23H59** sur le site extranet de la FFE. **Seules les inscriptions sur le site de la FFE seront prises en compte.**

Si un tireur ou une équipe n'a pas été engagé dans les délais impartis, il ou elle pourra être inscrit jusqu'à la veille du championnat et pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 3 fois le droit d'engagement initialement prévu.

Les clubs concernés devront prévenir l'organisateur de leur engagement hors délai et s'assurer que la demande a bien été actée.

Toute demande d'engagement le jour même du championnat sera refusée.

Les tireurs engagés devront être en mesure de justifier de leurs identités et devront présenter leurs licences si le Directoire technique en fait la demande, sous peine de ne pas pouvoir prendre part aux épreuves.

Les présidents de clubs et Maîtres d'Armes sont responsables de la validité des licences.

FORMULES :

Conformes au règlement de la ligue BFC :

- Individuel : 1 tour de poule puis tableau d'élimination directe
- Équipe : tableau d'élimination directe, en fonction du nombre d'équipes inscrites, le Directoire technique pourra modifier la formule.

La gestion de la compétition sera faite informatiquement avec le logiciel « Belle Poule ». Les résultats seront publiés sur l'extranet de la FFE.

ARBITRAGE :

Selon les règles en vigueur de la C.R.A de la ligue BFC:

- Pour la compétition en individuel : les clubs doivent amener un arbitre à partir de 4 tireurs du même club engagés sur la journée, hommes et/ou dames, toutes catégories confondues, (2 arbitres à partir de 9 inscrits, 3 à partir de 12 inscrits...).
- Pour la compétition par équipe : chaque club ayant une équipe engagée devra fournir un arbitre.

Le CEB se réserve le droit de refuser les tireurs non accompagnés d'arbitre(s).

Les arbitres devront être au minimum de niveau « formation régionale ».


Ils se tiendront à la disposition du Directoire Technique dès le début de la 1^{ère} compétition de la journée et jusqu'à la fin des épreuves.

Chaque arbitre doit venir avec son matériel (pige, peson, chrono, cartons).

Les arbitres en formation pourront être évalués. Ils devront en faire la demande à leur arrivée auprès du Directoire Technique.

Le Directoire Technique tranchera toute situation litigieuse.

Les arbitres seront **indemnisés selon le barème de la CRA BFC :**

	
Commission Régionale d'Arbitrage	
Ces indemnités d'arbitrage sont valables pour toutes les armes lors des épreuves organisées sur le territoire du Comité Régional d'Escrime de Bourgogne Franche Comté.	
Diplôme	Indemnité Journalière
Formation interdépartementale	25 €
Départemental	30 €
Formation régionale	40 €
Régional	45 €
Formation nationale	50 €
National	70 €
International C	80 €
International A / B	100 €

RECOMPENSES :

Les 3 premiers tireurs ou équipes de chaque catégorie seront récompensés par la Ligue BFC.

RESTAURATION :

Une buvette sera à la disposition des tireurs et de leurs accompagnants durant la compétition.

COMMENT VENIR AU FORUM DES SPORTS DE BEAUNE ?

Par l'autoroute A6, Prendre la sortie n°24.0 (Savigny-lès-Beaune/Beaune-Saint-Nicolas)



Au plaisir de vous recevoir,

Les membres du CEB (Bureau, maître d'Armes et bénévoles).